



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Initiative Ecopop 4-5

L'initiative manque complètement sa cible.



Notre sécurité 8-9

Pour une armée crédible.



Elections cantonales 14-15

Un bilan intermédiaire.



**BIEN PLUS QU'UNE
IMPRIMERIE**

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegefeldstrasse 60 4601 Olten

T 062 205 75 75 F 062 205 75 00 www.dietschi.ch

Pour une armée crédible



L'UDC s'engage avec détermination pour une défense nationale crédible et une armée forte.

Cette dernière est la principale garantie de la sécurité et de la protection de la population, notamment dans des situations de crise. A la suite du refus de la loi fédérale sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen lors de la votation populaire du 18 mai 2014, l'UDC a remis à jour son document

de fond sur la politique de sécurité et défini le cadre d'une armée crédible.

La situation internationale restera incertaine dans les années à venir. C'est dire qu'une armée de milice crédible est d'une importance capitale pour la sécurité du pays et de ses habitants. Il s'agit désormais de poser les bons jalons pour la future politique de sécurité.

2 Editorial

L'UDC dans les médias en juin 2014



Le mot du président

Mettre les décisions du peuple à exécution !



À Berne, il arrive de plus en plus souvent que les décisions populaires ne soient pas prises au sérieux. Cette évolution est préoccupante et l'UDC doit la contrer de toutes ses forces.

Renvoi des criminels étrangers

Une commission du Conseil des États chargée de l'examen préalable a récemment décidé de ne pas mettre en œuvre la disposition constitutionnelle relative au renvoi des criminels étrangers conformément à la volonté du peuple. 6 conseillers aux États voulaient même totalement invalider notre initiative d'application. Ces conseillers aux États font figure de fossoyeurs de la démocratie directe. Il s'agit de : Verena Diener (PVL, ZH), Christine Egerszegi (PLR, AG), Fillippo Lombardi (PDC, TI), Robert Cramer (Les verts, GE), ainsi que les conseillers aux États PS Hans Stöckli (BE) et Paul Rechsteiner (SG).

Cela montre que nous devons soumettre l'initiative d'application au peuple.

Mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration massive

Une évolution préoccupante apparaît également en ce qui concerne l'initiative sur l'immigration massive. Alors que le processus législatif interne traîne en longueur, le Conseil fédéral souhaite négocier cet automne encore sur l'accord de libre circulation. Le processus logique serait une délibération législative rapide au niveau national et, sur cette base, un mandat de négociation avec l'UE. Au lieu de cela, le Conseil fédéral se prive déjà de manière irréfléchie de certains atouts de négociation, notamment la fiscalité des entreprises, pour laquelle l'UE est en position demandeuse.

On s'avance ainsi en toute connaissance de cause vers un échec précoce des négociations sur la libre circulation. Le but est de soumettre à nouveau la libre circulation des personnes au vote des citoyens, dans le cadre d'un paquet institutionnel, et de revenir en arrière sur le nouvel article constitutionnel. Dans cette éventualité, l'UDC est prête à aborder la résiliation de l'accord de libre circulation.

La Berne fédérale a d'ailleurs mis sur pied un groupe de travail qui œuvre en secret au démantèlement des droits populaires. L'UDC s'opposera à ces desseins avec véhémence.

Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Bilan de la session d'été

Ce que l'UDC a obtenu:

Renforcement des conditions de naturalisation

Celui qui veut le passeport rouge et blanc devra à l'avenir être titulaire d'un permis d'établissement (permis C) et être bien intégré : respecter l'ordre public, reconnaître les valeurs de la Constitution, exercer une activité lucrative et pouvoir communiquer oralement et par écrit dans une langue nationale. Contre la volonté de l'UDC, la durée minimale de séjour, douze ans actuellement, a été réduite à dix ans. Les années d'admission provisoire ne compteront cependant que pour moitié dans ce délai.

Plus d'accords de réadmission, grâce à l'UDC

Le Parlement a transmis deux motions du groupe UDC chargeant le Conseil fédéral de conclure des accords de réadmission avec différents États et de veiller à ce que l'Algérie signe un protocole d'application de l'accord de réadmission et accepte les réadmissions.



Non à l'initiative populaire « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie »

Le Conseil des États a recommandé au peuple le rejet, sans contre-projet, de l'initiative « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie » des Verts libéraux. L'initiative exige le remplacement de la TVA par une taxe sur la production et l'importation d'énergies non renouvelables telles que le pétrole, le gaz, le charbon et l'uranium.

Ce que nous devons aux autres partis:

Obsession du contrôle à cause du GAFI

Le National a accepté, contre la volonté de l'UDC, la mise en œuvre des recommandations du « Groupe d'action financière » (GAFI) relatives au durcissement des règles sur le blanchiment d'argent, bien que dans une version allégée : les paiements en espèces supérieurs à 100'000 CHF ne seront ainsi pas interdits. Les personnes exerçant des fonctions dirigeantes compteront désormais parmi les personnes politiquement exposées (PPE), pour lesquelles les banques sont soumises à des obligations de diligence accrues. Les conseillers nationaux s'excluent toutefois eux-mêmes : les membres du Conseil national et du Conseil des États ne seront pas considérés comme des PPE.

Nouvelle redevance TV sans exceptions

Jeudi, le Conseil des États a accepté, contre la volonté de l'UDC, une modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV). Chaque ménage et chaque entreprise suisses devront à l'avenir s'acquitter de la redevance radio-TV, indépendamment du fait qu'ils possèdent ou non une radio ou un téléviseur. Le Conseil des États a refusé les exceptions limitées dans le temps que le National voulait admettre. L'objet est maintenant à nouveau entre les mains du National. L'Union suisse des arts et métiers a déjà annoncé un référendum.

Entretien plus élevé même sans mariage

Contre la volonté de l'UDC, le National est entré en matière sur un projet de nouvelle réglementation de l'entretien des enfants, qui l'étendrait aux couples non mariés. Ainsi, dans le droit de l'entretien, la distinction entre couples divorcés et célibataires serait pratiquement levée. Le projet passe à présent au Conseil des États.



4 Initiative Ecopop

Ecopop : Bonne intention, mais ...

Il est naïf de croire qu'on pourrait limiter la croissance de la population suisse par la distribution partout dans le monde de pilules contraceptives à travers notre aide au développement. Or c'est exactement cela que veut l'initiative Ecopop.

L'initiative Ecopop aborde incontestablement un problème important. Elle reflète par ailleurs la grande inquiétude de la population face à l'immigration démesurée dans notre pays. L'initiative va cependant beaucoup trop loin. Elle lie une restriction figée et purement quantitative de l'immigration et l'affectation de 10 % des fonds de l'aide au développement en faveur de la planification familiale dans les pays en voie de développement. Pour moi, il n'appartient pas à la Suisse de faire de la planification familiale dans d'autres pays et d'y mettre en œuvre des mesures dans ce sens. Que paierait-on chaque année avec des centaines de millions de francs fournis par les contribuables suisses ? Des préservatifs au Cambodge ? Des pilules contraceptives en Ethiopie ? Des vasectomies en Mongolie ?

S'attaquer aux véritables causes

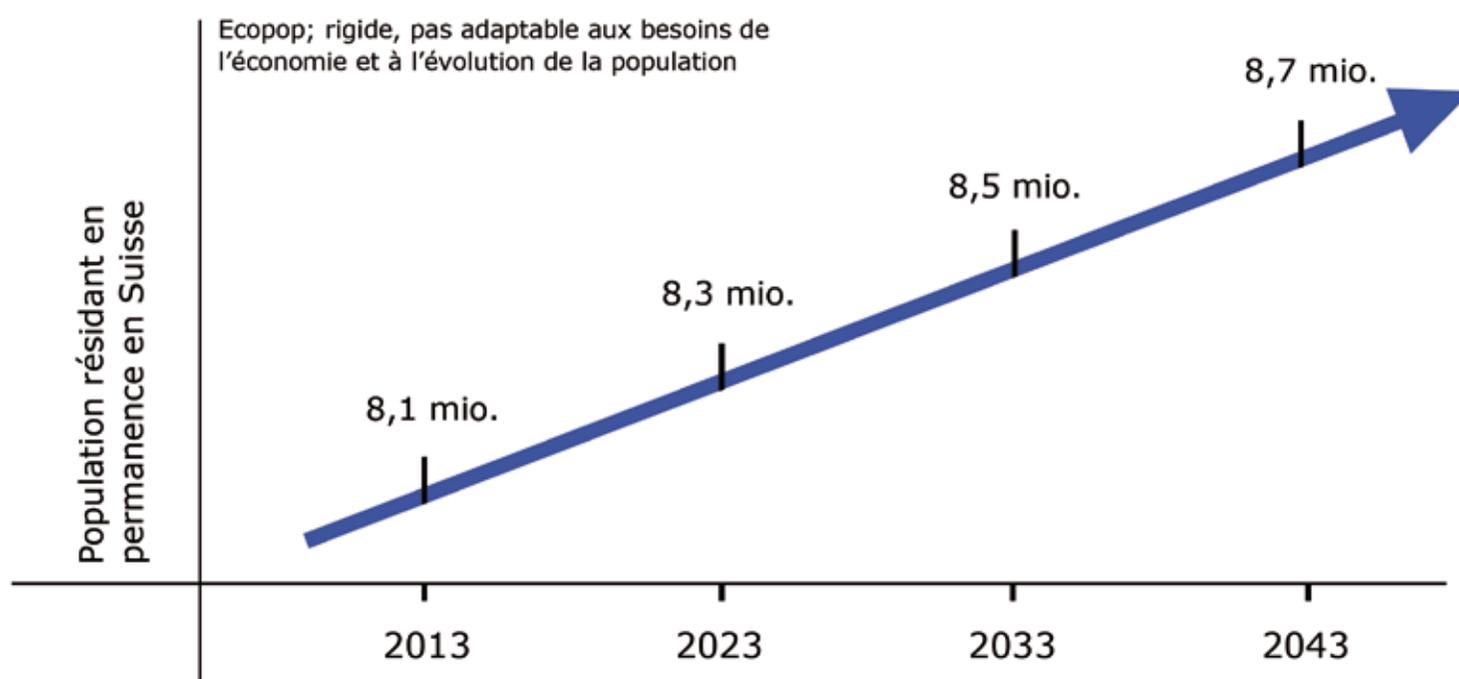
Les médias taisent généralement les

vraies raisons des migrations internationales. Même dans nos délibérations sur les actes du droit des étrangers et du droit d'asile au Parlement et dans les commissions, les causes réelles de l'immigration sont souvent ignorées et on se contente de combattre les symptômes. Dans le cas des révisions de la loi sur l'asile en particulier, on fait souvent comme si les nombreux requérants d'asile étaient des persécutés politiques, qui chercheraient dans notre pays une protection contre leurs persécuteurs. Entendons-nous bien: je ne conteste aucunement que, parmi les nombreux requérants d'asile, il existe effectivement des personnes qui cherchent ici en Europe une protection contre la persécution. Néanmoins, si l'on pense aux de réfugiés, comprenant des femmes et des enfants, qui prennent la mer ces dernières années en direction de l'Italie, de l'Espagne ou de Malte et tentent leur chance, on se rend vite compte que les

causes de cette fuite sont généralement de nature économique. Quels que soient les motifs ayant poussé ces personnes à quitter leur pays d'origine et de provenance : l'absence de perspectives résultant d'une absence de ressources naturelles et de moyens d'existence, conséquence de la pauvreté et du sous-développement font partie des principales causes de migration à travers le monde.

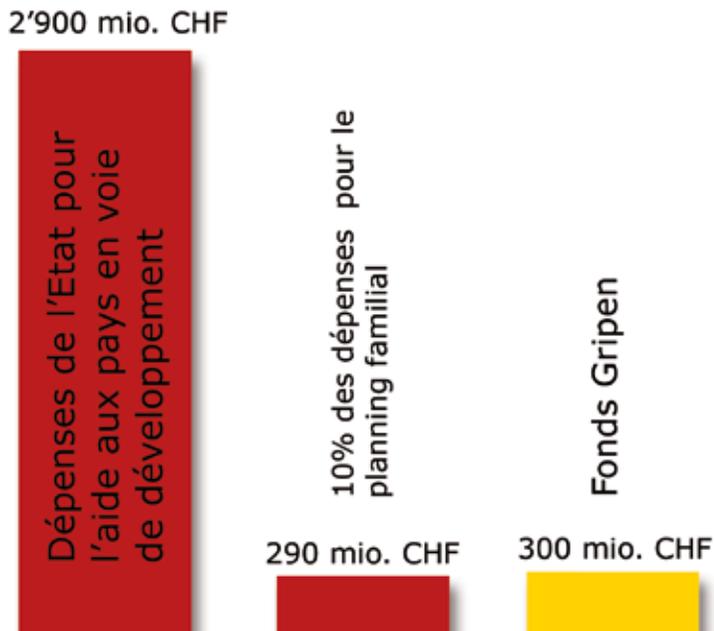
L'initiative va trop loin

C'est toutefois une illusion de croire, comme le font les initiants Ecopop, que la petite Suisse soit en mesure de contenir la croissance démographique mondiale en encourageant un planning familial volontaire. Accepter l'initiative Ecopop signifierait concrètement réduire le solde migratoire actuel, soit environ 80'000 personnes par an, à 16'000 personnes, et ce, sans délai de transition. Il est évident qu'une



Avec l'initiative Ecopop, le chiffre de l'immigration ne peut pas être régulé. L'augmentation de la population stagnerait à 2% indépendamment du fait que nous puissions, à l'avenir, avoir un taux de chômage élevé ou un marché du travail instable.

Ecopop: 290 millions pour le planning familial à l'étranger



Avec Ecopop, la Suisse aurait dépensé près de 300 millions de francs pour le planning familial à l'étranger en 2013.

réduction aussi rapide et radicale de l'immigration serait intenable pour la Suisse, à de nombreux égards. Je pense, d'une part, aux conséquences dévastatrices d'une restriction brutale de l'immigration sur nos entreprises et, d'autre part, aux difficultés pratiques dans la mise en œuvre de l'initiative. L'acceptation récente de l'initiative sur les résidences secondaires nous a montré ce qui arrive lorsqu'on poursuit des objectifs certes séduisants mais guère réalisables.

Mettre en œuvre l'initiative sur l'immigration massive dès aujourd'hui
Après l'acceptation de l'initiative sur l'immigration massive, il s'agit à présent de réguler l'immigration dans notre pays et de la limiter. Le peuple et les cantons s'y sont déclarés favorables le 9 février. Depuis l'acceptation de cette initiative populaire, plus rien ne justifie un système aussi rigide et une réduction aussi brutale de l'immigration, tels que les prévoit l'initiative Ecopop.

Initiative d'application prête au lancement

Il est primordial pour le groupe UDC d'assurer maintenant la mise en œuvre

dans les plus brefs délais de la nouvelle disposition constitutionnelle. Nous n'accepterons pas que les perdants de la votation édulcorent la disposition constitutionnelle adoptée le 9 février. Le 20 juin, le Conseil fédéral a présenté un concept de mise en œuvre.

Sur plusieurs points, il s'est très visiblement basé sur le concept de mise en œuvre élaboré par l'UDC. C'est réjouissant. Le projet soumis à consultation est cependant encore largement insatisfaisant, notamment en ce qui concerne la restriction impérativement nécessaire du regroupement familial et de l'accès aux prestations sociales, afin que le nouvel article constitutionnel puisse être appliqué correctement et efficacement. Pour l'UDC, cela ne fait aucun doute : il faut limiter et réduire efficacement l'immigration.

S'il apparaît que, comme dans le cas de l'initiative sur le renvoi, il est fait échec à la mise en œuvre, l'UDC lancera une initiative populaire contraignant le Conseil fédéral à résilier l'Accord sur la libre-circulation des personnes. La direction du parti a ordonné le 2 juin la préparation d'une initiative en ce sens.



*Felix Müri,
conseiller national,
Emmenbrücke (LU)*

Que veut l'initiative Ecopop?

Texte de l'initiative

I La Constitution fédérale est modifiée comme suit:

Art. 73a (nouveau) Population

1. La Confédération s'attache à faire en sorte que la population résidant en Suisse ne dépasse pas un niveau qui soit compatible avec la préservation durable des ressources naturelles. Elle encourage également d'autres pays à poursuivre cet objectif, notamment dans le cadre de la coopération internationale au développement.
2. La part de l'accroissement de la population résidant de manière permanente en Suisse qui est attribuable au solde migratoire ne peut excéder 0,2 % par an sur une moyenne de trois ans.
3. Sur l'ensemble des moyens que la Confédération consacre à la coopération internationale au développement, elle en affecte 10 % au moins au financement de mesures visant à encourager la planification familiale volontaire.
4. La Confédération ne peut conclure de traité international qui contreviendrait au présent article ou qui empêcherait ou entraverait la mise en œuvre de mesures propres à atteindre les objectifs visés par le présent article.

Retrouvez-nous sur Facebook!

facebook.com/UDCch



VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Votre annonce lue par 60'000 lecteurs !

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande. Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch. Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, VBS, Parlamentsdienste 3003 Bern.

Pourquoi refuser une caisse unique

Nous vous invitons à refuser cette initiative, car il s'agit ni plus ni moins de savoir si nous sommes prêts, en introduisant une caisse unique, à renoncer à l'un des meilleurs systèmes de santé au monde. Une caisse-maladie unique renchérit le système de santé et entraînera une forte augmentation des primes.

La concurrence qui règne actuellement entre les assureurs-maladie offre plus d'avantages que d'inconvénients, tant pour les assurés que pour l'approvisionnement et la qualité des soins.

Voici l'exemple de quelques pays européens avec le système de caisse unique

En France la sécurité sociale présente un déficit annuel gigantesque avec néanmoins des soins qui sont de moins en moins remboursés et qui poussent nos voisins français à se payer des assurances complémentaires fort chères pour régler ce que la sécurité sociale ne paye plus ou que partiellement, sans pour autant réussir à combler son déficit chronique.

Autre exemple, l'Allemagne, où la santé est « réglée » par des enveloppes forfaitaires qui poussent certains hôpitaux à refuser des patients ou à repousser des interventions ou des traitements à l'année suivante en raison de l'épuisement des ressources en fin d'année.

En Espagne, Italie ou au Portugal, la médecine est entièrement étatisée mais les prestataires sont tellement mal rémunérés qu'ils pratiquent essentiellement leur art en privé, créant ainsi un système inique à deux, voire trois vitesses, en fonction des ressources financières de chacune et chacun.



A l'étranger, les caisses uniques et les systèmes étatiques sont, à l'inverse de la Suisse, lourdement endettés.

Pourquoi les primes augmentent-elles continuellement ?

1. Les progrès techniques et pharmacologiques en matière de santé
2. Le vieillissement de la population et son exigence quant à la prise en charge toujours plus sophistiquée, plus rapide avec les meilleurs moyens, sans compter lorsqu'il s'agit de sa propre maladie...
3. La déresponsabilisation de notre société qui ne veut pas prendre le moindre risque donc recourt de plus en plus aux soins médicaux.

La population suisse, forte de ces exemples très négatifs de quelques pays européens avec le système de caisse étatique unique, doit rester attachée à son système mutualiste privé qui fonctionne très bien en comparaison avec ses voisins.



*Raymond Clottu,
conseiller national,
La Brévine (NE)*

8 Notre sécurité

Perfectionner l'armée pour plus de sécurité

L'armée a pour mission de veiller à la sécurité du pays. Nous n'étions pas en mesure d'assurer cette mission. C'est pourquoi nous avons, ces dernières années, systématiquement corrigé les erreurs sur la base d'une liste des défauts. À présent, nous améliorons encore l'armée par quatre mesures visant à accroître considérablement la capacité de mobilisation et la force de frappe.

par le conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du DDPS, Wernetshausen (ZH)

I Quatre mesures pour plus de sécurité

1. Notre armée doit à nouveau pouvoir être mobilisée rapidement. Le but est de disposer d'un système de mobilisation qui permette en cas de besoin, comme auparavant, une convocation et une réaction rapides.

2. Nos troupes doivent être entièrement équipées. Les stocks de matériel doivent être augmentés et répartis entre plusieurs sites, afin d'être disponibles rapidement. Ce n'est qu'avec un équipement complet que nos formations pourront effectivement intervenir.

3. Nos soldats et notre commandement doivent être suffisamment

bien formés pour pouvoir intervenir directement. Nous misons pour cela sur notre milice et lui donnons l'opportunité d'acquérir des expéri-

«Ce perfectionnement de l'armée répond aux menaces actuelles, caractérisées par une incertitude croissante et des surprises soudaines.»

UELI MAURER, CONSEILLER FÉDÉRAL

ences approfondies au cours du service militaire : c'est pourquoi deux écoles de recrues d'une durée de 18 semaines seront accomplies chaque année. Chaque conscrit accomplira à

nouveau une école de recrue complète et le commandement poursuivra la formation pour acquérir son grade.

4. L'armée sera régionalisée. Les unités seront pour l'essentiel soumises aux quatre divisions territoriales. Afin de tenir compte de notre régionalisme, l'armée aura à nouveau un ancrage régional plus fort et les soldats accompliront leur service là où ils seraient amenés à intervenir.

Ces quatre mesures permettent de corriger les erreurs des précédentes réformes de l'armée. Celle-ci acquiert une plus grande force de frappe et redevient capable d'intervenir directement.

Par rapport à l'armée d'hier, qui ne pouvait être mobilisée que de façon limitée, c'est un gain décisif de sécurité. Ce perfectionnement de l'armée répond aux menaces actuelles, caractérisées par une incertitude croissante et des surprises soudaines.

II L'armée forme un tout

L'armée se compose de différentes troupes, toutes nécessaires au fonctionnement du système global de défense nationale. L'infanterie est tout aussi nécessaire que l'artillerie, les troupes sanitaires autant que les troupes de transmission. Prises séparément, elles ne produisent que des effets limités, ce n'est qu'ensemble que les différents éléments peuvent apporter de la sécurité.



Le ministre de la défense Ueli Maurer explique comment il compte renforcer l'armée et la rendre plus efficace et opérationnelle.



Depuis 1950, l'entreprise suisse MOWAG équipe l'armée suisse en véhicules militaires.

Notre armée s'est toujours donné les moyens d'être à la pointe de la technologie. Faire des économies au détriment de notre sécurité serait prendre un risque inconsidéré. Aujourd'hui, afin d'être opérationnelle et garantir notre sécurité, l'armée a besoin de toute urgence d'un budget de 5 milliards de francs.

«Le peuple a rejeté l'acquisition du Gripen. Cette décision doit être acceptée. Cela signifie qu'à court terme, l'accent doit être remis sur la sécurité au sol.»

UELI MAURER, CONSEILLER FÉDÉRAL

Ce système global doit être entretenu à long terme et constamment renouvelé, afin de suivre les évolutions technologiques. Un système global de défense nationale qui fonctionne exige donc un équilibre entre les coûts de fonctionnement et les nouveaux investissements. L'armée a besoin d'un équipement adéquat et moderne, ce qui implique de renoncer au lest inutile.



Pour restaurer sa pleine capacité d'intervention, l'armée a urgemment besoin d'un budget de 5 milliards de francs.

III Conséquences de la votation sur le Gripen

Le peuple a rejeté l'acquisition du Gripen. Cette décision doit être acceptée. Cela signifie deux choses : à court terme, l'accent doit être re-

mis sur la sécurité au sol. Les moyens prévus pour la modernisation de l'armée de l'air doivent être investis dans l'équipement des troupes au sol.

La lacune de sécurité que cela génère dans les airs doit être comblée en temps utile.

IV Synthèse

Nous avons, ces dernières années,

corrigé les défauts causés par des réformes précipitées de l'armée. À présent, son perfectionnement doit lui permettre de remplir pleinement sa mission constitutionnelle : assurer la capacité de défendre et d'écarter les dangers en situation extraordinaire.

L'armée doit pour cela disposer des ressources nécessaires au cours des années à venir.

RASSURÉS?



www.caisseunique-non.ch

Comité interpartis «Non à la caisse unique», CP 6136 Berne

NON
À LA CAISSE
UNIQUE

L'UDC proche du peuple

Comme la session s'est terminée il y a déjà quelques semaines, la plupart des séances récapitulatives ont déjà eu lieu. Nous remercions les conseillers nationaux UDC pour l'organisation d'événements au cours des dernières semaines:

Thomas Aeschi, Adrian Amstutz, Caspar Baader, Roland Borer, Heinz Brand, Toni Brunner, Roland Rino Büchel, André Bugnon, Thomas de Courten, Roland Eberle, Hans Egloff, Yvette Estermann, Sylvia Flückiger, Hannes Germann, Jean-Pierre Grin, Markus Hausammann, Alfred Heer, Verena Herzog, Thomas Hurter, Rudolf Joder, Peter Keller, Hans Killer, Hansjörg Knecht, Thomas Matter, Christoph Mörgeli, Thomas Müller, Yves Niedegger, Guy Parmelin, Nadja Pierren, Maximilian Reimann, Albert Röstli, Pierre Rusconi, Gregor A. Rutz, Jürg Stahl, Luzi Stamm, Pierre-François Veillon, Hansjörg Walter, Hansruedi Wandfluh, Walter Wobmann

Rencontrez personnellement les parlementaires UDC et posez-leurs vos questions :



Canton de Berne



Andreas Aebi (BE)
Conseiller national

20 août 2014, 20h00

Rest. Alpenrose Bumbach, Schangnau



Canton de Genève



Céline Amaudruz (GE)
Conseillère nationale

4 septembre 2014, 19h00

Salle des Délices,
Rte de Colovrex 20, Grand-Saconnex



Canton des Grisons



Heinz Brand (GR)
Conseiller national

18 juillet 2014, 19h00

Grotto Baita, Sta. Maria i. C.



Canton de St-Gall



Roland Rino Büchel (SG)
Conseiller national

7 juillet 2014, 19h30

Sozial-Zentrum, Götzis



Canton du Tessin



Pierre Rusconi (TI)
Conseiller national

8 juillet 2014, 20h00

Rivera, Rist. Bricola



Canton de Zurich



Max Binder (ZH)
Conseiller national

26 août 2014, 19h30

Rest. Rössli, Illnau



Thomas Matter (ZH)
Conseiller national

5 septembre 2014, 13h00

Eventhalle, Bündner Herbstmesse,
Belmontstrasse 1, Chur

«L'UDC doit assumer ses responsabilités gouvernementales»

C'est avec regret que l'UDC apprenait il y a peu le choix d'Yvan Perrin de quitter le Gouvernement neuchâtelois après des semaines difficiles dues à la charge de sa fonction de Conseiller d'Etat et la fragilité de sa santé. L'UDC le remercie pour son engagement tout au long de ces longues années et lui souhaite le meilleur pour la suite. Le candidat UDC à sa succession n'est autre que le conseiller national Raymond Clottu. Il se dit prêt à assumer son rôle.

Bonjour Raymond Clottu, tout d'abord pouvez-vous nous rassurer sur l'état de santé d'Yvan Perrin ?

Je n'ai pas vraiment de nouvelles à vous donner pour l'heure. Je sais qu'il est actuellement entre de bonnes mains. Et il est important de le laisser tranquille pour qu'il puisse se soigner.

On l'a appris tout récemment, vous êtes donc le candidat de l'UDC Neuchâteloise.

Effectivement, je pense que l'UDC doit assumer ses responsabilités gouvernementales et doit tout tenter pour conserver ce siège. Il s'agit probablement davantage du siège d'une personne, d'Yvan Perrin, que celui d'un parti. Mais notre devoir est de continuer. J'avoue que la décision n'a pas été facile pour moi. J'ai cru en

Yvan Perrin et je reste convaincu qu'il aurait été capable de siéger au Conseil d'Etat sans son problème de santé. Je tiens d'ailleurs à le remercier pour son engagement sans faille tant au niveau communal, cantonal, fédéral et pour la présidence cantonale du parti durant 12 ans.

Vous sentez-vous obligé d'être candidat ?

J'ai mûrement réfléchi et j'ai envie d'apporter, par mon expérience aussi bien politique que professionnelle, une dynamique nouvelle au canton. J'ai siégé pendant huit ans au Grand Conseil et je suis patron d'entreprises depuis 23 ans.

Beaucoup vous donnent perdant face au PLR Laurent Favre.

Comment voyez-vous la situation ?

La démocratie s'exercera. J'ai envie de donner le choix à la population entre des personnalités aux parcours différents. Je m'entends très bien sous la Coupole fédérale avec Laurent Favre. Si je devais perdre, je ne le vivrais pas comme un échec personnel. Tout ce que je peux dire, c'est que je ferai tout pour conserver le siège.

«Le travail ne me fait pas peur. J'ai les épaules larges et le cuir épais.»

RAYMOND CLOTTU, CONSEILLER NATIONAL

Comment aborderiez-vous une telle fonction ?

Je mettrai en avant ma propre personnalité. Le travail ne me fait pas peur. J'ai les épaules larges et le cuir épais. Je sais prendre du recul, me remettre en question. Et j'entends m'entourer de personnes compétentes et surtout déléguer.

Dans le canton de Neuchâtel, vous êtes surtout connu pour votre fort caractère.

Je suis assez dur au premier abord. Mais encore une fois, tout dépend de la casquette que l'on porte. Je siégerai aussi dans des conseils d'administration de PME. Dans ce cadre, j'exprime ce que j'ai à dire. J'essaie de convaincre mes collègues. Mais je sais aussi écouter et faire des concessions pour trouver une solution. Et c'est ce que je ferais au Conseil d'Etat.

Le conseiller national Raymond Clottu est le candidat de l'UDC à la succession d'Yvan Perrin au Conseil d'Etat Neuchâtelois.



Le Groupe UDC visite la Suisse centrale



Sur la rive du lac d'Ägersee (ZG), le conseiller national Thomas Aeschi, organisateur de la journée, ainsi que plusieurs volontaires ont rejoué la bataille de Morgarten. En 2015 nous célébrerons les 700 ans de cette dernière.



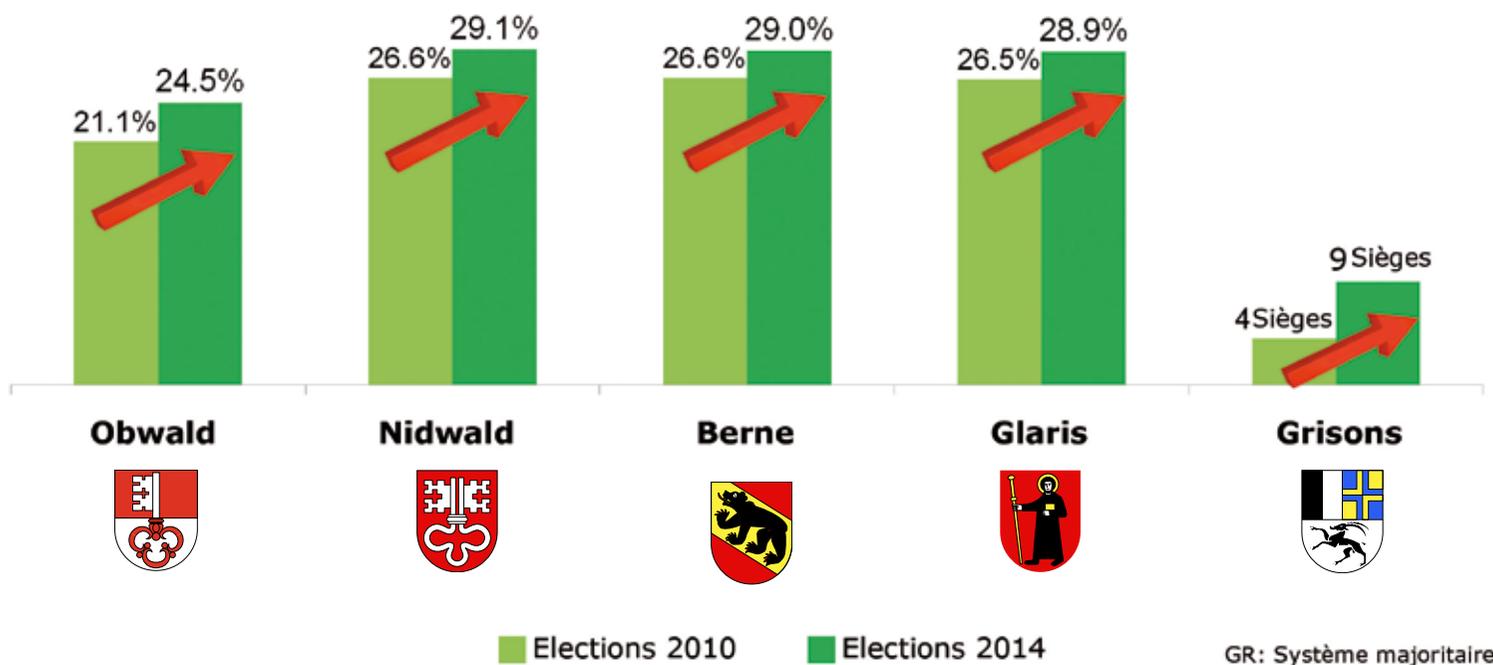
Notre historien maison, le conseiller national Peter Keller, a replongé la centaine de participants 700 ans en arrière.



Après un bref discours du conseiller fédéral Ueli Maurer, l'entreprise VZug nous a réservé un accueil chaleureux dans ses locaux, accompagné en musique par le trio „Fry Zyt Musikanten“.

L'UDC a progressé dans 14 élections cantonales sur 18

Depuis les dernières élections au Conseil national, l'UDC a gagné des parts de suffrages dans 14 élections législatives cantonales sur 18. Durant les premiers mois de cette année, elle a progressé dans cinq cantons. Elle a bien l'intention de poursuivre sur cette voie lors des huit élections cantonales qui restent jusqu'à la fin de cette législature pour imposer sa politique en faveur d'une Suisse libre et sûre.



Modifications des parts de suffrages de l'UDC dans les parlements cantonaux depuis le 1er janvier 2014

Dans la bataille électorale pour le siège glaronnais au Conseil des Etats, laissé vacant par This Jenny, ancien membre du groupe UDC des Chambres fédérales, le candidat de l'UDC Werner Hösli s'est clairement imposé le 1er juin 2014 face à ses deux concurrents. Près d'un électeur sur deux (49%) lui a accordé sa confiance. Agé de 52 ans, Werner Hösli dirige le home pour personnes âgées de Schwanden.

Les élections au parlement cantonal glaronnais, qui ont eu lieu en même temps, ont permis à l'UDC de conforter sa position en passant de 26,5 à 28,9% des suffrages. Un siège supplémentaire a cependant été raté de justesse. Occupant 17 des 60 sièges, le groupe UDC est de loin le plus important du législatif cantonal glaronnais. Le PLR, le PDC et le PBD ont reculé dans des proportions allant

jusqu'à 1,4 point-% alors que le PDC a même perdu 2,4 points-%. Le PBD et le PS ont dû chacun céder un siège aux Vert'libéraux qui ont fait leur entrée au parlement glaronnais.

«Durant cette seule année 2014, l'UDC a progressé dans les cinq élections législatives cantonales qui ont eu lieu jusqu'ici (Obwald, Nidwald, Berne, Grisons et Glaris).»

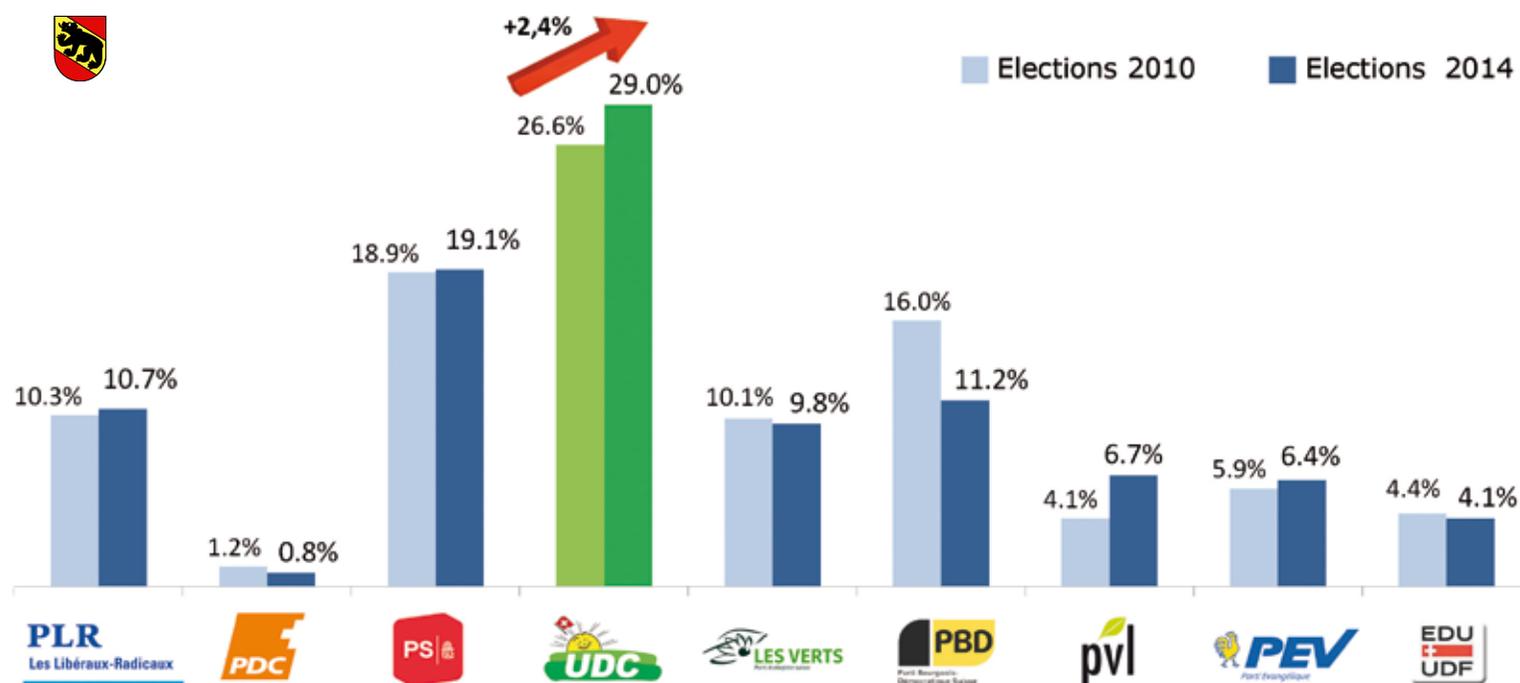
Lors des élections au Grand Conseil bernois en mars 2014, l'UDC a progressé de 2,4% de suffrages, distançant ainsi nettement les autres grands partis (PS +0,2%, PBD -4,8%, PLR +0,4%, Verts -0,3%). L'UDC bernoise a aujourd'hui la même force politique que le PLR, le PBD et le PLV réunis (28,6%).

Durant cette seule année 2014, l'UDC a progressé dans les cinq élections législatives cantonales qui ont eu lieu jusqu'ici (Obwald, Nidwald, Berne, Grisons et Glaris). La croissance des suffrages décrochés par l'UDC se situait entre 2,4 et 3,4 points-%. Neuf sièges parlementaires ont été gagnés. Malgré un gain de suffrages de 2,5%, le nouveau système électoral de Nidwald a fait perdre deux sièges à l'UDC. Le PLR a cédé des parts électorales dans quatre cantons, le PS dans un canton alors que le PDC a reculé partout.

Bilan intermédiaire depuis 2011

Depuis les dernières élections au Conseil national (octobre 2011), l'UDC a renforcé sa position dans 14 parlements cantonaux sur 18. Elle a gagné globalement sept sièges malgré des pertes douloureuses dans les cantons de Thurgovie (10),

Evolution en pourcentages dans le canton de Berne en 2010 et 2014



Le 30 mars 2014, l'UDC Bernoise est passée de 26.6% à 29%, soit une augmentation de 2.4%.

St-Gall et Schwyz (6 à chaque fois). Elle a perdu les élections dans les cantons où elle avait particulièrement progressé quatre années plus tôt, soit juste après l'éviction de Christoph Blocher du Conseil fédéral et son exceptionnel succès aux élections fédérales de 2007 (à l'exemple du canton d'Uri où le nombre de sièges est passé de 9 à 18 pour retomber ensuite à 14).

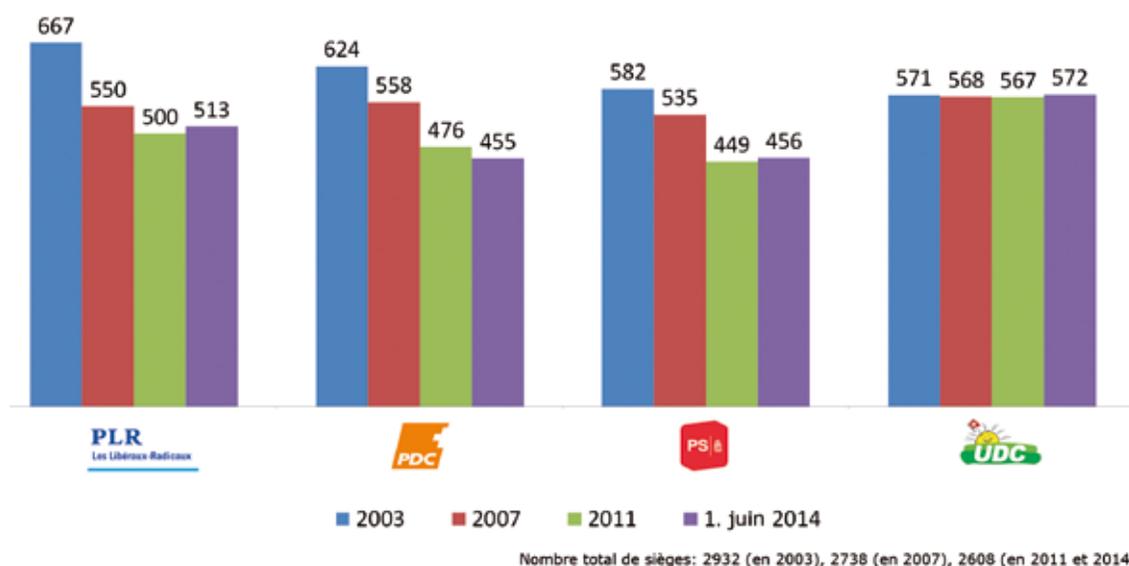
Actuellement, l'UDC occupe au total 571 sièges dans les parlements cantonaux, soit un bon cinquième (22%) de la totalité des mandats. Elle a réussi à augmenter de trois points-% sa part de sièges (de 571 sur 2932 sièges en 2003 à 571 sur 2608 sièges en 2014; tableau 5). Durant cette même période, le PDC a perdu quatre points-% reculant de 624 à 455 sièges, alors que le PLR (de 667 à 512) et le PS (de 582 à 456 sièges) ont chacun cédé trois points-%.

L'UDC reste cependant largement sous-représentée dans les gouvernements cantonaux (14% de tous les sièges), mais occupe aujourd'hui plus de mandats gouvernementaux

que jamais. La tendance lui est favorable: depuis 2012, elle a conforté sa position dans cinq Conseils d'Etat: à Schwyz (de deux à trois sièges), Bâle-Campagne, Valais, Neuchâtel et Glaris (à chaque fois un siège nouvellement conquis). En Appenzell Rhodes-Extérieures, l'UDC a perdu son siège au gouvernement. Pendant ce temps, le PLR et le PDC ont perdu chacun un siège alors que la position du PS n'a pas changé. L'UDC est certes prête à assumer davantage de responsabilité dans les gouvernements cantonaux, mais elle ne le fera pas au détriment de sa politique en faveur d'une Suisse indé-

pendante et de citoyens libres.

L'UDC a l'intention de conforter encore sa position dans les parlements cantonaux d'ici aux élections du Conseil national le 18 octobre 2015. Des élections législatives auront encore lieu dans huit cantons: en automne à Zoug, puis à Bâle-Campagne, à Lucerne, au Tessin, à Zurich, dans les deux Appenzell et le Jura. Il faut que l'UDC continue de croître aussi longtemps que les autres partis tolèrent une immigration incontrôlée, la perte d'indépendance de la Suisse et la croissance des dépenses publiques.



Evolution du nombre de sièges de certains partis sélectionnés dans les parlements cantonaux (état au 24 juin 2014)



ABOVE AND BEYOND

RIEN NE REMPLACE
L'ORIGINAL.



landrover.ch